

GUIDE DES ÉTUDIANTS AVANCES DE LICENCE D'HISTOIRE



Département d'histoire
de la faculté des lettres
et sciences humaines

Année universitaire
2021-2022

SOMMAIRE

Faire de l'Histoire à Limoges : mode d'emploi	Page 4
A. Une Licence : pourquoi faire ?	4
Φ Les atouts de l'historien	
Φ Quels débouchés pour quels parcours ?	
Φ Quels secteurs d'activité peut-on viser ?	
B. L'offre de formation	6
Φ Qu'estudié-t-on ?	
Φ Les parcours internes à la Licence d'Histoire et les études à l'étranger	
Φ Les stages en Licence	
C. Comment ça marche ?	9
Φ Valider mes semestres	
Φ Le tutorat et la vie étudiante	
Φ Outils numériques	
D. Communiquer avec l'équipe pédagogique	12
Φ La proximité, un atout pour Limoges	
Φ Les conseils de perfectionnement	
Φ Conseils pour envoyer un courriel à un enseignant	
Répartition des fonctions dans le département d'histoire	16
Notice des stages	17
Dates utiles 2021-2022	20

Illustration de couverture :

Allégorie de l'Histoire, par Gabriel Jacques de Saint-Aubin (1724 -1780)

Conception initiale : V. Botton

Version 2021-2022 : V. Cousseau

FAIRE DE L'HISTOIRE À LIMOGES : MODE D'EMPLOI

A. Une Licence d'histoire : pourquoi faire ?

Φ L'histoire, une science sociale et critique

- **Pourquoi étudier l'histoire ?** « Ce n'est pas pour connaître le futur que nous étudions l'histoire, mais pour élargir nos horizons, comprendre que notre situation actuelle n'est ni naturelle ni inévitable et que, de ce fait, les possibilités qui nous sont ouvertes sont bien plus importantes que nous ne l'imaginons » (Y.N. Harari).
- **Histoire ou mémoire ?** La référence au passé est souvent utilisée comme outil de légitimation par les États, des idéologies ou de construction identitaire par des groupes sociaux ou communautaires. L'histoire comme discipline scientifique permet de repérer les usages contemporains du passé et de les soumettre à la critique.

Φ Les atouts de l'historien

- **Une solide culture générale.** Dans les domaines de l'histoire, mais aussi de la géographie, des sciences sociales, de l'histoire de l'art, les historiens se construisent une culture générale solide et diversifiée.
- **Mener une argumentation.** L'apprentissage des méthodologies du commentaire et de la dissertation permet aux historiens de savoir mener une argumentation.
- **Savoir s'exprimer à l'oral.** La pratique régulière d'exposés à l'oral permet aux historiens de s'exprimer en public de façon intelligible.
- **D'importantes capacités d'analyse, de synthèse et d'expression écrite et orale** caractérisent les historiens diplômés de la Licence ; ces compétences sont utiles pour intégrer le monde des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.
- **Des méthodes de travail efficaces.** Familiar des bibliothèques, de la lecture d'ouvrages, de la sélection d'informations et de la rédaction de travaux argumentés, l'historien dispose de clés essentielles à une bonne intégration professionnelle.

Φ Quels débouchés pour quels parcours ? Quelles poursuites d'études après ma Licence ?

- **Le parcours Histoire-Arts et Humanités** permet de préparer les concours d'entrée des Écoles nationales supérieures d'art ainsi que les Master spécialisés sur le patrimoine, les archives, le livre et l'édition.... Il est ainsi une voie d'accès aux métiers du patrimoine et aux métiers de la culture. Il est tout indiqué pour les étudiants envisageant un Master recherche.
- **Le parcours Histoire-Géographie** permet de se présenter aux concours de recrutement de professeur des écoles, professeur de collège-lycée ou de lycée professionnel.
- **Les deux parcours donnent accès au Master recherche en Histoire**, qui peut ouvrir la voie à une carrière universitaire, ou à la préparation de divers concours administratifs.
- **Les étudiants titulaires d'une Licence d'Histoire** peuvent également présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme et à l'École normale supérieure (sous statut d'étudiant-normalien) et de la fonction publique.

Φ Quels secteurs d'activité pourrais-je intégrer à l'issue de mes études d'histoire ?

- **L'enseignement**, soit en tant qu'enseignant, soit en tant que personnel de direction, ou conseiller principal d'éducation.
- **Les métiers administratifs de la fonction publique d'État et de l'administration territoriale** : rédacteur technique, rédacteur territorial, assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
- **Le monde des entreprises publiques ou privées.**
- **Le journalisme.**
- **Les métiers de la culture au sens large** : animateur du patrimoine, archéologue, antiquaire, archiviste, galeriste, guide conférencier, responsable de projets artistiques et culturels, métiers des média, de l'édition et de la communication.
- **La recherche en histoire.**

B. L'offre de formation

Φ Qu'étudie-t-on ?

- **Structure des enseignements, contenu des cours.** Les structures des enseignements répertorient les cours ; elles sont disponibles sur le site Internet de la FLSH, sur la page de la formation. La rubrique « Descriptif des cours » présente brièvement chaque cours d'histoire, ainsi que quelques conseils de lecture.
- **Les périodes historiques**
 - **l'Histoire ancienne** ou histoire de l'Antiquité étudie les civilisations grecques, romaines, les débuts du christianisme... On la découvre en L1, puis on l'étudie de façon plus approfondie en L2 et L3. Les enseignantes sont Stéphanie Guédon et Gaëlle Tallet.
 - **l'Histoire médiévale** ou histoire du Moyen Âge couvre un millénaire, du Ve au XV^e siècle. On la découvre en L1, puis on l'étudie de façon plus approfondie en L2 et L3. Les enseignants sont Alexandra Beauchamp et Anne Massoni.
 - **l'Histoire moderne** étudie la période de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. On l'étudie de façon approfondie dès la L1 et à une échelle extra-européenne en L3. Les enseignants sont François Avisseau, Albrecht Burkardt, Vincent Cousseau, et Natalia Neverova.
 - **l'Histoire contemporaine** court de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. On l'étudie de façon approfondie dès la L1 et à une échelle extra-européenne en L3. Les enseignantes sont Clotilde Druelle-Korn, Natalia Neverova et Soazig Villerbu.
- **Les mondes extra-européens**

En L2 et L3 et dans chacune des périodes, un cours et des TD sont proposés sur un ou des espaces géographiques non européens (Afrique, Asie, Amérique, Océanie).
- **Les autres cours**
 - **les mineures de L1.** Une discipline mineure est à choisir entre **géographie et sociologie**. La validation de la mineure permet d'intégrer la licence de la discipline suivie en L2.

- **l'Histoire de l'art** antique, médiéval, moderne ou contemporain a pour objet la construction d'une culture artistique et l'acquisition des méthodes d'analyse des images. Elle fait l'objet d'un parcours spécifique en L3, peut être choisie en L2 et fait l'objet d'une initiation en L1. Les enseignants sont : Éric Sparhubert (art antique et médiéval), Pauline Lafille (art moderne et contemporain) et François Coadou (École Nationale Supérieure d'Art, en L3).
- **l'épistémologie et l'historiographie.** Étudiées en L3, elles proposent une réflexion sur les pratiques historiennes.
- **les cours de Langues vivantes.** Chaque semestre, des TD de langues sont assurés par les départements de langue. Ils conduisent au passage du CLES.
- **la géographie.** Apportant un complément de culture générale, elle peut être suivie à chaque semestre. En troisième année le parcours « métiers de l'enseignement » intègre une offre de géographie développée.
- Les options « **Imeef** » assurées par l'Inspé sont destinées aux étudiants envisageant de devenir professeur des écoles ou d'histoire-géographie. Les autres étudiants suivent le module « **Découverte des métiers** ».
- En parcours Arts et Humanités en L3, une **initiation à la recherche** est dispensée à chaque semestre, sur deux périodes différentes. Elle consiste à réaliser une recherche historique originale, seul ou à deux. Les étudiants de ce parcours suivent en outre le cours **d'Actualité des Humanités**.

Φ Les parcours internes à la Licence d'Histoire et les études à l'étranger

- **Qu'entend-on par parcours ?** La Licence d'histoire est une formation universitaire généraliste, reposant sur les quatre grandes périodes académiques complétées par des enseignements complémentaires et des options. En deuxième année, un « Amorçage de parcours » permet un début de spécialisation, et en troisième année un parcours est librement choisi (de préférence dans le prolongement de l'amorçage parcours de L2, mais sans obligation). Le choix fait en début d'année de L3 est définitif.

- **Le parcours Histoire-Arts et Humanités** permet d'étudier diverses formes d'expression artistique. Il comporte une offre d'enseignement renforcée en histoire de l'art antique et médiéval, moderne et contemporain. Il donne l'opportunité de s'initier et de se perfectionner en langues anciennes (grec, latin) dans l'optique de la poursuite d'études en Master.
- **Le parcours Géographie-Métiers de l'Enseignement** donne le choix entre deux volets, enseignement primaire et enseignement secondaire, et répond à deux objectifs : faciliter la réussite aux concours (CRPE, CAPES, CAPLP, Agrégation), et permettre aux futurs enseignants de se constituer des bases solides dans les disciplines qu'ils seront amenés à enseigner (histoire, géographie, histoire de l'art, mathématiques, français). Des stages d'observation en établissement scolaire permettent de découvrir les métiers de l'enseignement.
- **Faire une partie de sa Licence à l'étranger.** Un semestre ou une année peuvent être réalisés à l'étranger, en 2^e ou 3^e année de Licence. Les étudiants intéressés sont invités à se renseigner auprès de Gaëlle Tallet pour le département d'histoire, et à assister aux réunions organisées à cet effet, dont les dates seront communiquées par courriel.

Φ Les stages en Licence

- **Stage ou expérience professionnelle sont obligatoires pour valider sa Licence.** Durant sa Licence, chaque étudiant doit réaliser plusieurs semaines d'activité sous forme de stages, d'expérience professionnelle et de suivi de modules professionnalisant ou d'orientation (« Imeef » ou « Découverte des Métiers »). Il s'agit de permettre une première approche du monde du travail et de réfléchir sur son orientation et son projet professionnel.
- **Quels stages sont-ils possibles ?** Tout type de stage est possible. Une expérience professionnelle effectuée dans le cadre d'un « petit boulot » ou d'un emploi étudiant aidé (AED ou EAP par exemple) peut être validée.
- **Comment valider le stage ?** Les stages doivent faire l'objet d'une convention signée entre la FLSH et l'employeur. La référente administrative est Madame Sandra Pellerin (bureau A 005).
- **Quand réaliser un stage ?** Les stages doivent être réalisés en dehors des plages de cours et TD.

- **En L3, les étudiants ayant choisi le parcours « Géographie-Métiers de l'enseignement »** réalisent leur stage dans l'enseignement primaire et/ou dans l'enseignement secondaire. La référente est Alexandra Beauchamp.
- **En L3, les étudiants ayant choisi le parcours « Arts et Humanités »** réalisent leur stage ou expériences principalement hors éducation. Le référent est Vincent Cousseau.
- **Le rapport de stage(s) et d'expérience(s) professionnelle(s).** Au dernier semestre de la licence, vous remettrez un rapport de synthèse d'une douzaine de pages sur une ou plusieurs des activités. Ce rapport fera l'objet d'une évaluation au semestre 6. D'ici là, il est recommandé de conserver d'une part les documents administratifs (conventions, bulletins de salaires...) qui serviront valider vos heures, d'autre part vos notes, photos et documents qui pourront vous servir à la réalisation de votre rapport.

Voir la notice détaillée en fin de livret

C. Comment ça marche ?

Φ Valider mes semestres : informations utiles

- **Un semestre** représente la moitié d'une année universitaire. Il valide 30 crédits. Obtenir sa Licence revient à obtenir 180 crédits, soit 6 semestres. Pour chaque année de la Licence, les semestres sont compensables.
- **Une « Unité d'enseignement » (UE)** est une fraction de semestre correspondant à un certain nombre de crédits. Chaque semestre en comporte trois : l'UE. d'histoire, l'UE. de mineure (en L1), d'amorçage de parcours (L2), ou de parcours (en L3), l'UE. de langues et d'options. Elles sont compensables.
- **Cours magistral (CM) / Travaux dirigés (TD).** Les enseignements sont divisés en CM. et TD. Un CM. s'adresse à une promotion d'étudiants. Se déroulant en amphithéâtre, ce cours est assorti d'une bibliographie. Un TD complète un CM. Il s'adresse à un groupe d'étudiants d'environ 25-30 étudiants. On y pratique les exercices fondamentaux de l'historien.
- **Les modalités de contrôle : contrôle continu, contrôle terminal, contrôle ponctuel.** Le contrôle continu est une évaluation qui se fait pendant le semestre, à l'écrit ou à l'oral, et donne lieu à une note. C'est le mode

d'évaluation habituel des TD. Le contrôle terminal est un devoir sur table, qui s'effectue durant la session d'examen (« partiel »). C'est le mode d'évaluation habituel des CM.

Le contrôle ponctuel est un mode particulier s'adressant aux étudiants-salariés : il remplace pour eux le contrôle continu. Pour les matières d'histoire, l'évaluation se fait par un dossier sur un sujet à convenir avec l'enseignant de la matière correspondante au plus tard lors de la dernière semaine de TD du semestre.

- **Les MCC (modalités de contrôle des connaissances)** de chaque niveau de Licence sont disponibles sur la page de la licence d'histoire.
- **L'assiduité aux cours et aux T.D. est obligatoire.** Les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité et de l'enseignant (certificat médical, contrat de travail). Deux absences injustifiées invalident le T.D.
- **Session 1, session 2.** Les examens se déroulent à la suite de chacun des semestres, lors de la première session. Les étudiants n'ayant pas validé leur année (soit par défaut de résultats, soit pour absence liée à des raisons médicales ou personnelles) présentent la session 2 ou session de rattrapage, qui a lieu au mois de juin. Les modalités des rattrapages sont communiquées par la scolarité dans un courriel informant de la publication des résultats.
- **Le statut d'AJAC.** Si vous avez validé seulement 48 crédits en fin d'année de L1 ou de L2 au lieu des 60 requis, vous serez « Ajourné autorisé à continuer » dans l'année supérieure (en L2 ou en L3 selon votre situation). Vous suivrez ainsi les cours et TD et repasserez les examens de L1 non obtenus et de L2, ou bien de L2 non obtenus et de L3.
- **Le contrat pédagogique.** Si vous avez validé entre 42 et 47 crédits en fin d'année de L1 ou de L2 au lieu des 48 requis pour être « AJAC », vous restez inscrit dans la même année, tout en conservant le bénéfice des matières, UE et semestres acquis. Vous pouvez en outre bénéficier d'un contrat pédagogique, qui vous permettra de suivre et passer les examens de quelques matières de l'année supérieure (de L2 ou de L3 donc). Les matières concernées sont à établir avec le responsable de formation lors d'un rendez-vous personnalisé en début de semestre. Le contrat sera établi avec par la Scolarité, qui vous le fera signer.

Φ Le tutorat et la vie étudiante

- **Qu'est-ce-que c'est ?** une aide individualisée destinée à répondre à tout problème relatif à la Licence : organisation du travail personnel, préparation d'un exposé, questions diverses.
- **À qui cela s'adresse-t-il ?** à tout étudiant qui en fait la demande.
- **C'est où ?** Bibliothèque de recherche (A 108) et salle de tutorat (A 111).
- **Avec qui ?** Des étudiants-tuteurs généralement de niveau Master formés pour assurer le tutorat par l'équipe pédagogique. Pour les contacter : brhistoires@gmail.com.
- **Ces heures apparaissent-elles dans l'emploi du temps ?** Les premières semaines de L1 étant source de nombreux questionnements, des « séances fléchées » de tutorat ont lieu : vous trouverez leur horaire et leur thématique directement sur votre emploi du temps. Le tutorat peut aussi prendre la forme de questions plus personnelles, liées à votre apprentissage et à vos besoins précis : en ce cas, vous pouvez vous y rendre de façon libre, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque de recherche, qui sont affichées sur la porte (A108). Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les tuteurs.
- **Une salle de travail est à votre disposition.** Les clés de la salle de tutorat (A111) sont gérées par les tuteurs d'accompagnement. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque de recherche, vous pouvez demander les clés de la salle de tutorat à l'accueil de la FLSH. Vous émargez et êtes alors responsable de la clé, qu'il faut remettre dans la boîte aux lettres de l'accueil après avoir quitté la salle. Cette salle est entièrement gérée par les étudiants.
- **Les étudiants d'Histoire disposent d'une association, Table Ronde, que vous pouvez rejoindre.** Information : asso.tableronde@gmail.com.

Φ Outils numériques

- **L'utilisation d'un ordinateur** est autorisée en cours ou en T.D. d'histoire, seulement pour une présentation de diaporama ou en cas de situation de handicap. Les notes sont donc prises de façon manuscrite.
- **L'E.N.T. (espace numérique de travail)** est un portail qui permet l'accès à un ensemble de services numériques réservés aux étudiants de l'Université (messagerie, emploi du temps en ligne, bureau...). On peut y accéder depuis le

site de la F.L.S.H., depuis le site du S.C.D., depuis le site de l'Université. Vous recevrez de nombreuses informations sur votre messagerie etu.unilim.

- **Des ordinateurs en accès libre** sont disponibles à la B.U. (vous disposez également d'un compte d'impression avec des impressions gratuites).
- **L'adresse courriel étudiante (prenom.nom@etu.unilim.fr) doit être consultée très régulièrement**, car il s'agit de votre lien avec la F.L.S.H. et l'équipe enseignante.
- **Le site Internet de la faculté (www.flsh.unilim.fr)** donne accès à des informations étudiantes : emplois du temps, modalités de contrôle, structure des enseignements, informations pratiques, actualités... La page de la licence d'histoire donne le bref descriptif des cours de l'année et précise les « Modalités de contrôle des connaissances » (**MCC**).
 - **Supports de cours en ligne.** Chaque cours d'histoire dispose d'une page spécifique sur **Moodle** (<https://community-flsh.unilim.fr/>) gérée par l'enseignant responsable de la matière. Vous y trouverez des ressources variées, plans de cours, consignes...

D. Communiquer avec l'équipe pédagogique

Φ La proximité : un atout

- **Une bonne connaissance des étudiants par les enseignants.** En raison de la taille de la structure et des effectifs raisonnables en T.D. (25 en L1, 35 en L2 et L3), les enseignants peuvent connaître les étudiants et les conseiller en fonction de leurs besoins. Des enseignants référents suivent les étudiants de L1 en organisant des rencontres d'étapes, lors desquelles peuvent être posées les questions relatives aux études et plus généralement à l'orientation.
- **Des échanges entre enseignants et étudiants.** Les listes de diffusion de chaque année de Licence permettent aux enseignants de communiquer avec les étudiants (informations sur les cours, informations diverses). Si vous ne recevez pas les courriels, demandez à être inscrits sur la liste de diffusion de votre promotion.
- **Des échanges entre étudiants et enseignants.** Les enseignants du département d'histoire de la faculté des lettres et sciences humaines de Limoges disposent chacun d'un bureau, situé au premier étage du bâtiment A.

Ils peuvent y recevoir les étudiants sur simple demande de rendez-vous, à adresser par courriel. Chaque enseignant dispose d'une adresse courriel personnelle (prenom.nom@unilim.fr). ATTENTION à vérifier l'adresse de votre expéditeur avant envoi car le bouton « Répondre » utilisé pour un courriel envoyé par liste de diffusion entraîne une réponse à tous, ce qui entraînera son rejet.

- **Des interlocuteurs enseignants pour les étudiants : qui contacter pour quelles questions ?**

- Le département comporte trois fonctions administratives et pédagogiques : la responsabilité de formation, la direction des études et la direction du département. Les questions pédagogiques (aide au choix des matières et du parcours, accompagnement en orientation, sont à adresser à la **directrice des études (Gaëlle Tallet)** et à la **directrice des études adjointe (Pauline Lafille)**). Les questions liées à la validation des enseignements, aux contrats pédagogiques et AJAC sont à adresser au **responsable de la Licence (Vincent Cousseau)**. Les questions relatives à des problèmes généraux sont à adresser au **directeur du département (Albrecht Burkardt)**.
- Pour les questions spécifiques suivantes vous devez vous adresser aux référents, qui sont :
 - pour le parcours « Géographie-Métiers de l'enseignement » et stages liés à l'éducation et à la formation : Alexandra Beauchamp.
 - Stages et expériences en milieu professionnel (hors éducation) : Vincent Cousseau.
 - pour la mobilité internationale et Erasmus : Gaëlle Tallet.
 - pour les situations de handicap ou présentant des troubles scolaires (dys...) : Aline-Flore Dibend (aline-flore.dibend@unilim.fr). Les étudiants concernés sont invités à se faire connaître dès la rentrée auprès de la cellule handicap de la Scolarité afin que puissent être établies les demandes d'aménagement des études et des examens (secrétariat, tiers-temps, etc.).
 - présidents des jurys d'examen : organisent et président les délibérations de fin de semestre de Licence 1 (Mme Beauchamp), 2 (Mme Tallet) et 3 (Mme Guédon). Des points de jury peuvent accordés pour les étudiants méritants, que ce soit pour la validation du semestre ou de l'année très proches de la moyenne ou pour l'obtention d'une mention (assez bien, bien ou très bien) à l'année. Les réclamations de notes sont à effectuer auprès de la Scolarité après proclamation des résultats via le formulaire *ad hoc*.

Φ Les conseils de perfectionnement

- **De quoi s'agit-il ?** Ce sont des réunions entre les enseignants et les étudiants. Les enseignants sont représentés par le Directeur de département, le responsable de formation, le directeur des études ; les étudiants par des délégués de promotion élus en début d'année, au nombre de 2 par niveau de Licence (+2 suppléants) ; le monde du travail dispose également d'un délégué.
- **À quoi servent-ils ?** Ils ont pour mission de permettre aux étudiants de faire remonter aux enseignants différentes demandes et remarques relatives aux emplois du temps, au contenu des enseignements, à des problèmes éventuels... Ces informations sont transmises à l'équipe pédagogique lors des réunions de département, afin que des décisions collectives soient prises pour répondre aux questions soulevées.
- **Quand ont-ils lieu ?** Les conseils de perfectionnement sont placés par le Responsable de formation à la suite des sessions d'examen. Les étudiants délégués sont convoqués par courriel. Ils peuvent se servir de la liste de diffusion de leur promotion pour recueillir et diffuser les informations.
- **Comment faire remonter un avis au conseil de perfectionnement ?** Il suffit de contacter l'un des délégués de sa promotion.
- **Comment savoir si mon avis a été pris en compte ?** Les comptes rendus des conseils de perfectionnement sont envoyés aux participants, qui les relaient ensuite dans leurs promotions respectives.

Φ Conseils pour envoyer un courriel à un professeur

- **Le courriel, un courrier officiel.** Écrire un courriel dans le cadre de ses études n'a rien d'anodin. Il s'agit d'une communication officielle, qui vous engage et donne une image de vous. La forme est donc essentielle. Un courriel ne respectant pas les formes ou parsemé de fautes laissera une image négative et risque d'entrainer l'absence de réponse.
Les courriels doivent être écrits avec votre adresse « etu.unilim.fr », faute de quoi ils risquent de ne pas parvenir au destinataire.
- **Adresse et objet.** Vérifier l'adresse de l'enseignant à contacter (prenom.nom@unilim.fr) ; indiquer l'objet du courrier dans la case afférente. Un courriel sans objet ne sera pas ouvert par vos enseignants.
- **Rédiger le courriel : quel niveau de langue adopter ?**

- La forme de courriel doit être clairement visible, comme elle le serait dans une lettre manuscrite. La formule de salutation est mise en évidence : « Madame », « Monsieur », ou « Bonjour Madame », « Bonjour Monsieur », suivie d'un retour à la ligne.
 - Rédiger des phrases complètes (sujet, verbe, complément), sans fautes d'orthographe ou de syntaxe, en veillant à exposer clairement son propos. Faire des paragraphes pour plus de clarté.
 - Terminer par une formule de politesse, par exemple « Dans l'attente d'une réponse à ma question, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations ».
 - Signer le message en indiquant son Nom, Prénom, Promotion, Groupe. Il est possible de configurer une « signature » par défaut dans son ENT.
- **Intégrer une pièce jointe : comment être sûr de la faire parvenir au destinataire ?** Prendre garde à ce que le format de la pièce jointe soit conventionnel et qu'elle ne soit pas d'une taille trop volumineuse (maximum 5 Mo).

Répartition des fonctions dans le département d'histoire

Directeur de département : Albrecht Burkardt (albrecht.burkardt@unilim.fr).

Questions générales.

Responsable de formation : Vincent Cousseau (vincent.cousseau@unilim.fr). Gestion des structures des enseignements, des modalités de contrôle des connaissances, référent examens, gestion des groupes en Licence 2 et 3 ; gestion des contrats pédagogiques et des étudiants ajournés admis à continuer (AJAC), des équivalences entre les formations ; co-gestion des stages de Licence avec A. Beauchamp ; organisation des conseils de perfectionnement de Licence.

Directrice des études : Gaëlle Tallet (gaelle.tallet@unilim.fr) et Pauline Lafille (pauline.lafille@unilim.fr). Interlocutrices des étudiants pour les questions concernant les inscriptions pédagogiques et l'orientation ; Mobilité internationale et Erasmus ; gestion des groupes en Licence 1 et des problèmes d'emplois du temps ; gestion du tutorat d'accompagnement et de bibliothèque ; gestion de l'assiduité des étudiants boursiers.

Autres fonctions :

- Responsable des enseignements d'histoire de l'art et du Master recherche :

Éric Sparhubert (eric.sparhubert@unilim.fr)

- Stages et enseignements spécifiques du parcours Géographie-Métiers de l'enseignement et responsable du Master MEEF :

Alexandra Beauchamp (alexandra.beauchamp@unilim.fr)

- Secrétaire référente des étudiants en situation de handicap et de troubles scolaires :

Aline-Flore Dibend (aline-flore.dibend@unilim.fr).

- Secrétariat d'histoire : orientation administrative et gestion administrative des stages :

Sandra Pellerin (sandra.pellerin@unilim.fr).

Recherche :

Vos professeurs sont également des chercheurs au sein du Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (Criham). Vous trouverez un résumé de leurs activités et de leur spécialité de recherche sur le site de l'équipe de recherche : <https://www.unilim.fr/criham/>

Notice des stages et expériences professionnelle et associatives

Dans le cadre de votre Licence, il est nécessaire d'avoir validé à l'issue de la 3^{ème} année de licence (en fin de semestre 6) un ensemble de 140 heures de découvertes professionnelles et associatives pour les étudiants inscrits à Université de Limoges (70h pour les étudiants de L3 néo-arrivants ou venus de CPGE).

Ce volume est composé :

- des modules de « Découverte des Métiers » ou « IMEEF » (métiers de l'éducation), suivis aux semestres 3, 4, 5 et 6.
- d'un ou plusieurs stage(s) et/ou d'une ou plusieurs expérience(s) professionnelle(s) ou associatives. Ces heures sont à effectuer en dehors des heures de cours, et comptabilisées depuis le début de votre cursus à l'Université de Limoges.

Si vous suivez la « Découverte des métiers » (comptée pour 12,5 heures/semestre) en L2/L3, la durée totale à valider est donc de 90 heures au cours de la licence (140h-50h de Découvertes des Métiers).

Si vous suivez l'option IMEEF (métiers de l'éducation, à l'INSPE, à raison de 30 heures/semestre) en L2/L3, vous réaliserez prioritairement vos stages dans le milieu éducatif, selon les modalités communiquées à l'INSPE et par Mme Alexandra Beauchamp (alexandra.beauchamp@unilim.fr). Ces stages permettent la validation du volume horaire pour toute la licence.

L'admission au diplôme de Licence est prononcée lorsque vous avez effectivement **validé tous les semestres** composant le diplôme, **effectué le stage (I) ou l'expérience professionnelle (II) prévus**. Ces expériences font l'objet d'un **rapport (III)** remis à la fin du semestre 6.

I. Les stages

Les **STAGES** font l'objet d'une **convention tripartite**, passée entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'étudiant et le représentant de l'Université de Limoges. **Mme Pellerin** (sandra.pellerin@unilim.fr, bureau A 005) est votre interlocutrice pour toute question concernant le suivi administratif de votre stage et la vérification des attestations fournies.

- Pour les stages dans le domaine de l'enseignement, les conventions sont spécifiques. Les conventions vierges vous seront remises par Mme Alexandra Beauchamp (responsable des stages en milieu éducatif).
- Pour tous les autres stages, la procédure est la suivante :

1. Vous devez enregistrer et remplir en ligne votre convention depuis l'Espace numérique de travail (ENT), application PStage. Le référent pédagogique est le responsable de Licence (Vincent Cousseau).
2. Une fois enregistrée en ligne, votre convention est transmise par courriel au responsable pédagogique choisi pour validation. Elle est ensuite automatiquement soumise à la validation administrative de Mme Pellerin.
3. Après validation vous pouvez éditer vos exemplaires de convention en 3 exemplaires.
4. Signature de tous les exemplaires par vous, par le référent pédagogique et par votre structure d'accueil de stage.
5. Adressez tous les exemplaires signés à Mme Pellerin pour validation finale par le directeur de la FLSH.

Le site Internet et les permanences du Carrefour des étudiants de l'Université de Limoges (<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr> - 88 rue du Pont Saint-Martial, 87000 Limoges) proposent des offres de stages et peuvent répondre à vos questions concernant la recherche de stages. Les tuteurs peuvent aussi vous faire part de leur expérience en la matière.

II. Les expériences professionnelles

Vous pouvez aussi faire **valider votre ou vos expériences professionnelles** (emploi salarié quel que soit le domaine) et vos **ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS**, en substitution du stage ou en complément. Dans ce cas, vous devrez déposer auprès de Mme Pellerin (bureau A005) une demande écrite de validation adressée au responsable de la licence d'histoire assortie des contrats de travail et attestations indiquant la durée de l'expérience (ou des expériences cumulées).

La validation est acquise automatiquement si vous justifiez de la réalité et de la durée requise de l'expérience ; vous n'en recevrez donc pas notification. En revanche, vous serez averti par un message si votre demande est jugée irrecevable ou incomplète.

III. Le rapport de synthèse

L'évaluation des stages et/ou des expériences professionnelles se fera par la **remise d'un RAPPORT unique** (12 à 20 pages) analysant la situation professionnelle vécue et présentant les apports de cette expérience. Il est possible soit de se concentrer sur une seule expérience ou un seul stage, soit de présenter une synthèse de plusieurs des expériences. L'exemplaire de ce rapport est à déposer en format pdf sur l'espace Moodle dédié à partir du **lundi 12 mai** et jusqu'au **lundi 26**

mai 2021 pour la première session (ou jusqu'au mercredi 20 juin pour la seconde session). Il sera évalué par le responsable de la licence d'histoire ou par la responsable des stages en milieu pédagogique. La note obtenue sera prise en compte dans votre moyenne du semestre 6 (coeff. 1).

Consignes pour la rédaction du rapport de stage ou d'expérience professionnelle

Afin de retranscrire au mieux la réalité professionnelle de votre stage, vous analyserez dans ce rapport une ou plusieurs situations professionnelles vécues et présenterez les apports de cette expérience.

L'évaluation du rapport tiendra compte de la pertinence de l'expérience en rapport avec la Licence d'histoire, et de votre capacité à rédiger et à présenter votre expérience selon une démarche structurée.

Le contenu et la structure du rapport sont libres, et vous pouvez développer le ou les aspects qui vous semblent le plus important. A titre indicatif, vous pouvez, vous inspirer du plan suivant :

Plan INDICATIF du rapport de stage

1. Introduction (1-2 pages)

Présenter les motivations de cette expérience professionnelle.

2. Présentation de la structure d'accueil (3 à 6 pages)

Expliquer ses objectifs et ambitions économiques, culturelles ou sociales.

Identifier les grandes lignes de son organisation et de son fonctionnement (cadre humain, juridique, financier...).

3. Analyse (8 à 14 pages)

Approfondir un (ou plusieurs) thème(s):

- Le métier exercé (ou observé dans le cadre d'un stage) : présenter les missions et tâches principales, exigences et contraintes, les pré-requis nécessaires (formation ou connaissances), les compétences techniques, organisationnelles, sociales, morales, informatiques..., les possibilités d'évolution. S'il s'agit d'un stage, présenter les objectifs assignés et la façon dont ils ont été remplis.

- La structure : découverte de l'organisation et du fonctionnement de la structure, d'une fonction particulière ou d'un secteur d'activité. Identifier les processus et les critères de recrutement.

- Le service intégré : en présenter les différentes missions, les relations avec d'autres services, les modes de communication, les responsabilités...

4. Conclusion (1-2 pages)

Synthétiser les apports de ce stage ou expérience professionnelle sur le plan personnel et professionnel.

Dates utiles 2021-2022

Lundi 6 septembre : Début des cours magistraux

Lundi 13 septembre : Début des travaux dirigés et pratiques

Du 1er novembre au 7 novembre : Vacances d'automne

Du 20 décembre au 2 janvier : Vacances de fin d'année

Lundi 3 janvier : Début des examens du 1er semestre

Lundi 24 janvier : Début des enseignements du 2nd semestre

Du 21 février au 27 février : Vacances d'hiver

Du 18 avril au 1 mai : Vacances de printemps

Lundi 12 mai : Début des examens du 2nd semestre

Du 9 au 10 juin : Soutien inter-session

Mercredi 13 juin : Début de la seconde session d'examens



Première année

Majeure

Histoire

*Périodes moderne et contemporaine
et initiation en hist. ancienne et médiévale
(11 heures 30/semaine)*

Mineure au choix

Géographie (4 h)

Sociologie (4h)

Complément

- langue viv.
- histoire
thématisée
(4h)

*Réorientation possible vers
ces disciplines en deuxième année*

Deuxième année

Complément

Histoire

*Périodes ancienne et médiévale
et complément XVIIIe s. et XXe s.
(11 heures 30/semaine)*

Amorçage parcours

- géographie
- histoire de l'art
(5h30/semaine)

- langue viv.
- histoire
thématisée
(4h)

Choix du parcours en fin d'année

+

**Stage et
découverte des
métiers**

Troisième année

Complément

Histoire

*des mondes extra-européens
(10 heures/semaine)*

Parcours Arts et Humanités

*(Initiation à la recherche,
histoire de l'art) (5 h/semaine)*

- langue viv.
- histoire
thématisée
(4h)

OU

Parcours Enseignement

Primaire OU Secondaire
(5 à 6 heures/semaine)

- langue viv.
- histoire
thématisée
(4h)

**Stage et
découverte des
métiers**